



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 25 juin 2015

## INVITATION PRESSE

Dans le cadre du point d'Accès au Droit de l'Essonne, l'association Justice et Ville s'engage à assurer un accueil, en grande majorité scolaire, en audiences correctionnelles tenues au Tribunal de Grande Instance d'Évry ainsi que des ateliers juridiques au profit de collégiens et de lycéens du département dans leurs structures scolaires.

Une convention du point d'accès au droit favorise de nouvelles actions en faveur de la citoyenneté (liberté d'expression, éveil à la citoyenneté), de mise en place de concours d'éloquence (avec la mise à disposition d'avocats qui iront préparer les jeunes au sein des établissements scolaires aux techniques de plaidoirie et de réquisitoires) et d'expositions.

La signature de la « **convention multipartenariale portant sur le développement du point d'accès au droit en milieu scolaire** » est fixée au

**lundi 29 juin 2015  
à 14 heures  
au Tribunal de Grande Instance d'Évry – Salle 470**

en présence de :

Mme Jarno, Présidente du conseil départemental de l'accès au droit de l'Essonne

M. Mathurin, Préfet délégué pour l'égalité des chances

M. Durovray, Président du conseil départemental

M. Tarlet, Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Essonne

M. Kessar, Directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse

M. Porcheron, Vice-Président de l'association Justice et Ville

M. Mialet, Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de l'Essonne

***Merci de vous accréditer auprès du Bureau de la communication interministérielle  
avant le vendredi 26 juin 2015 – 16h00 au 01 69 91 90 37 / 54 / 36***

***ou par messagerie [pref-communication@essonne.pref.gouv.fr](mailto:pref-communication@essonne.pref.gouv.fr)***

### Contact presse

**Nathalie ROUSSELET**, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr](mailto:nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr)

**Nadiège JOLY**, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nadiège.joly@essonne.gouv.fr](mailto:nadiège.joly@essonne.gouv.fr)

**Carine COQUELIN**, Assistante Bureau de la communication interministérielle

Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel [carine.coquelin@essonne.gouv.fr](mailto:carine.coquelin@essonne.gouv.fr)



@PREFECTURE91